

Inscrire SON (SES) ENFANT(S)

Accessible à tous les enfants scolarisés à l'école des Tilleuls, le Carapatte est **UN DISPOSITIF GRATUIT**.

Les enfants de maternelles peuvent aussi participer, dans la mesure où ils en sont capables (selon la distance à parcourir et leur rythme de marche). Une inscription ou un essai sont possibles en cours d'année.

À PRÉVOIR / À REMETTRE

1. Un bulletin d'inscription est à compléter pour chaque enfant et à renvoyer au plus tard le 1^{er} septembre pour la rentrée 2021/2022.
2. Une attestation d'assurance Responsabilité civile.
3. La charte signée

Devenir ACCOMPAGNATEUR.TRICE

Mis en place à Chartrettes depuis 2008, le Carapatte a besoin d'**ADULTES BÉNÉVOLES** pour perdurer et se développer.

- > Pour les **chartrettois** qui ont un peu de temps libre, devenir accompagnateur du Carapatte, c'est créer du lien intergénérationnel entre voisins, et beaucoup de convivialité chaque matin !
- > Pour les **parents d'élèves**, c'est aussi un échange de service dans la mesure où consacrer du temps un jour par semaine par exemple pour être accompagnateur permet de gagner du temps les autres jours.

À PRÉVOIR / À REMETTRE

1. Un bulletin d'inscription
2. Une attestation d'assurance Responsabilité civile.
3. La charte signée

À BIENTÔT
Sur le chemin de l'école !

Inscription ou information
carapatte.aapec@gmail.com



LA CHARTE du Carapatte

Tous les participants, enfants et adultes accompagnateurs s'engagent à respecter quelques principes et règles afin de garantir le bon fonctionnement du Carapatte et la sécurité de tous.

Cette charte est à remettre signée à l'inscription.

L'essayer C'EST L'ADOPTER !

Faites un essai à la rentrée ou en cours d'année scolaire et échangez avec les parents accompagnateurs ou utilisateurs, ils seront les mieux placés pour vous répondre.

Et si avec tous ces arguments, vous ne souhaitez/pouvez pas rejoindre le Carapatte, essayer de venir à l'école à pied ou en vélo de temps en temps, vous en profiterez tout autant !



Ne pas jeter sur la voie publique. Mise en page cyrilverdon.fr

REJOIGNEZ le Carapatte de Chartrettes

Pour le **bien-être** et la **sécurité** des enfants, pour plus d'**entraide** et de **convivialité**, pour un environnement plus sain.



le Carapatte POURQUOI FAIRE ?

C'est un **ramassage scolaire qui se fait à pied** encadré par des personnes volontaires, parents d'élèves ou voisins à la retraite.

Aller à l'école À PIED OU EN VÉLO

- > Favoriser la **socialisation** des enfants et la convivialité entre parents.
- > Apprendre aux enfants à se déplacer en ville, en intégrant les règles de sécurité routière et les risques de la rue.
- > Améliorer leur **attention en classe**.
- > Favoriser la **bonne santé des enfants** par de l'exercice régulier.
- > Favoriser la sécurité en **limitant le nombre de voitures** aux abords de l'école.

Participer AU CARAPATTE

C'est agir concrètement en faveur de la sécurité des enfants, de leur santé et de l'environnement et cela **contribue à renforcer les liens entre habitants**.

le Carapatte COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Comme une ligne de
BUS NORMALE



DES ARRÊTS FIXES spécifiques.



DES HORAIRES réguliers.

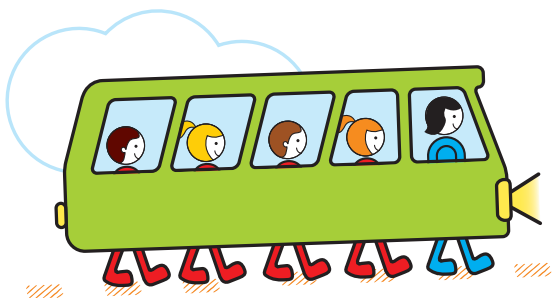


LES ENFANTS ATTENDENT AVEC LEURS PARENTS à ce point d'arrêt, camarades et accompagnateurs passent les récupérer.



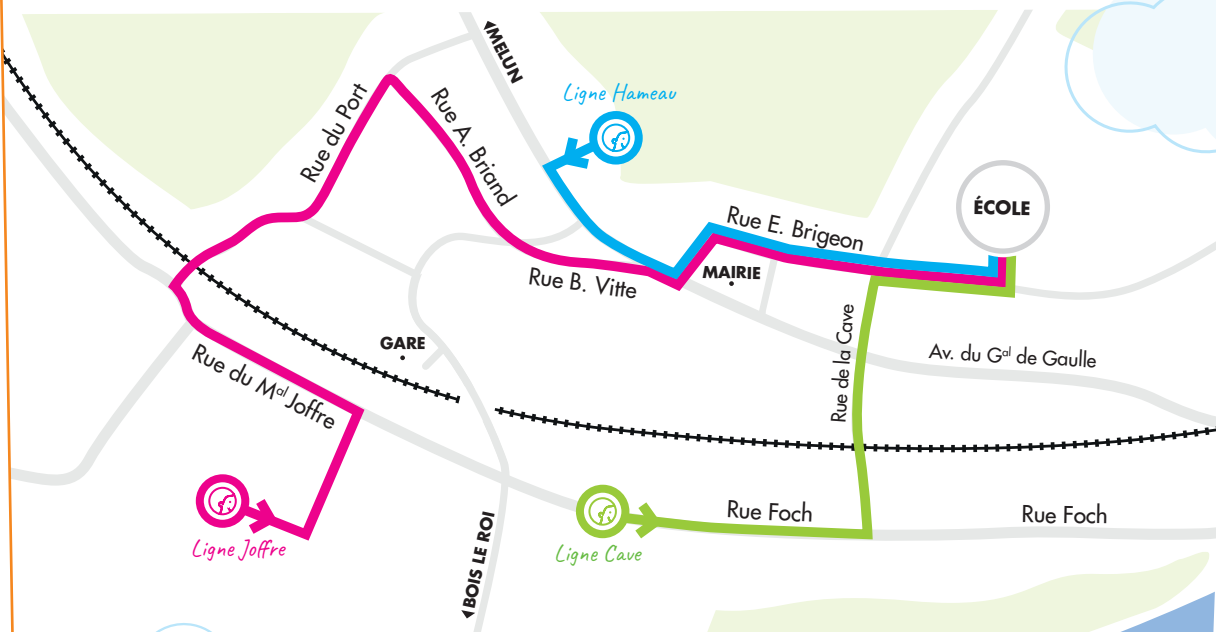
Ils intègrent alors le groupe et débutent **LEUR CHEMIN VERS L'ÉCOLE**.

Le Carapatte fonctionne **tous les jours en période scolaire**, même les jours de météo capricieuse !



Plusieurs lignes ouvertes à *Chartrettes!*

Trois lignes fonctionnent actuellement : Joffre, Cave et Hameau. L'ouverture de nouvelles lignes est à l'étude en fonction des demandes et des accompagnateurs volontaires, notamment au départ de la rue des Sablons/Chevalerie ou au départ du lotissement du Jardin des prés.



QUI ACCOMPAGNE les enfants ?

- > **Les bénévoles** (souvent des parents ou des voisins retraités) accompagnent les enfants à tour de rôle, en fonction d'un planning pré-défini et des disponibilités de chacun.
- > **Des adultes bénévoles** suivent un itinéraire précis pour emmener un groupe d'écoliers, en toute sécurité et à l'heure, jusqu'à leur école.
- > **Souvent 2 adultes selon le nombre d'enfants** : 1 marche devant le groupe pour ouvrir la marche, et un derrière pour rassembler le groupe et le sécuriser.

Quelles RESPONSABILITÉS ?

- > En cas d'accident sur le trajet, le dommage corporel subi par l'enfant sera couvert par l'assurance scolaire ou garanties individuelle-accident.
- > Si un enfant provoque un accident sur le trajet, la responsabilité civile des parents est couverte par l'assurance scolaire ou assurance responsabilité civile familiale.
- > **Port des gilets fluorescents.**

+ **D'INFOS** AUPRÈS DE L'AAPEC